

**ÉVALUATION DE
L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE
L'INDUSTRIE DES AGENCES DE
VOYAGE FORFAITISANT LE QUÉBEC**

PRÉSENTÉE À

L'ASSOCIATION DES RÉCEPTIFS ET FORFAITISTES DU QUÉBEC

JUIN 2009



580, Grande-Allée Est, bureau 590,
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone : (418) 522-0300
Télécopieur : (418) 522-0566

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE.....	3
1. MÉTHODOLOGIE.....	4
2. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES.....	5
2.1 LE MODÈLE INTERSECTORIEL DU QUÉBEC.....	5
2.2 LES AGENCES AYANT RÉPONDUES À L'ENQUÊTE.....	8
2.3 L'IMPACT POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR.....	11
2.4 CONCLUSION.....	13

MISE EN CONTEXTE

L'Association des réceptifs et forfaitistes du Québec (ARF) a été créée au cours de l'année 2008, suite à la détermination des enjeux et des orientations souhaitables à son développement par certaines entreprises privées du secteur. La réalisation de cette étude a permis de constater que l'industrie souffrait d'un manque de données financières indiquant l'importance de ses activités dans un contexte d'activité et de potentiel de développement économique.

L'objectif de cette étude est donc de palier à ce manque par la réalisation d'une évaluation exhaustive de l'impact économique des agences réceptives et forfaitistes du Québec, réalisée pour le compte de l'ARF.

Les impacts mesurés par le modèle, tel que les normes québécoises reconnues les décrivent, seront présentés pour les variables suivantes :

- La main-d'œuvre ;
- La valeur ajoutée (les salaires et les profits des entreprises);
- Les revenus des gouvernements, soient :
 - Les impôts sur salaires, les taxes de vente et les taxes spécifiques pour le Gouvernement du Québec ;
 - Les impôts sur salaires, les taxes de vente et les taxes de droits d'accises pour le gouvernement fédéral.
 - Les parafiscalités québécoises et fédérales, qui incluent les contributions des employeurs et des employés (québécoise : RRQ, FSS, CSST; fédérale).

1. MÉTHODOLOGIE

Afin d'obtenir les données nécessaires à la réalisation de l'évaluation d'impact économique, nous avons réalisé une enquête auprès des agences de voyages québécoises qui vendent le Québec, soit les agences réceptives (accueillent des touristes de l'extérieur du Québec) et forfaitistes (accueillent les clientèles québécoises).

- Nous avons d'abord identifié les agences à consulter à partir de la liste des membres de l'ARF et d'une liste fournie par l'Office de la Protection du Consommateur (OPC); lesquelles furent ensuite complétées à partir de deux autres listes en notre possession.
- Nous avons ensuite rejoint par téléphone les dirigeants de ces agences avant de leur envoyer, avec leur accord, le questionnaire d'enquête (annexe 1) par courriel, qui était accompagné d'une entente de confidentialité.
- Des efforts considérables ont dû être déployés pour obtenir les informations requises et ce, malgré, la garantie de confidentialité.
- Au total, **23 agences réceptives et forfaitistes ont répondu** au questionnaire d'enquête, dont 22 sont membres de l'ARF. Ces agences se divisent principalement comme suit :
 - Douze sont situées à Montréal, cinq à Québec, deux dans les Cantons-de-l'Est, une au Saguenay/Lac-Saint-Jean, une en Mauricie, une en Montérégie et finalement, une dans Lanaudière.
 - Huit possèdent un permis d'agences détaillantes, six sont grossistes, et neuf sont à la fois détaillants et grossistes.
 - 12 sont des agences réceptives, 9 sont forfaitistes et 2 sont à la fois réceptifs et forfaitistes.
- À noter que nous évaluons le nombre d'agences réceptives québécoises à 17 et le nombre d'agences forfaitistes à 55 au total.
- L'évaluation de l'impact économique a ensuite été réalisée à partir du modèle intersectoriel de l'ISQ.

2. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES

L'objectif de cette section est d'évaluer l'ampleur des impacts économiques associés à l'activité des agences de voyages réceptives et forfaitistes du Québec.

Le concept d'impact économique est souvent utilisé pour mesurer les différentes répercussions d'un projet ou d'une activité sur l'économie. Il s'agit d'un concept relativement simple à comprendre : chaque fois qu'un acteur économique réalise une dépense, il stimule l'économie. Par exemple, lorsque l'on organise des voyages au Québec, les visiteurs dépensent pour se loger, se nourrir, se déplacer, etc. Les entreprises sollicitées rémunéreront leurs employés et achèteront des matières premières nécessaires ou des services à d'autres fournisseurs. Ces achats contribueront également à stimuler l'activité dans d'autres entreprises (les fournisseurs des premières entreprises, etc.). Ainsi, le « choc » initial dans l'économie stimulera plusieurs secteurs économiques. C'est l'ensemble de ces répercussions qui constitue les impacts économiques.

Les impacts économiques engendrés par l'activité des agences de voyages réceptives et forfaitistes du Québec sont évalués à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). C'est ce modèle qui est utilisé au Québec depuis plusieurs années déjà pour estimer les impacts économiques.

2.1 LE MODÈLE INTERSECTORIEL DU QUÉBEC

Le modèle intersectoriel du Québec est un modèle d'analyse de la propagation de la demande dans l'économie québécoise. Il exploite les relations d'échange en biens et en services observées entre les divers secteurs; ceux-ci se subdivisant en secteurs de la demande finale et en secteurs productifs.

Le modèle intersectoriel repose sur les hypothèses suivantes :

- Le modèle évalue les effets qui se propagent dans l'économie sans pour autant fournir des renseignements sur le temps de réalisation de ces effets;
- Les différents calculs ont été réalisés «au conditionnel», en ce sens que l'impact économique est mesuré selon les différentes hypothèses sur les degrés de participation des entreprises québécoises, hypothèses qui se traduisent par différentes valeurs des coefficients d'importation du modèle intersectoriel du Québec.

Le modèle estime les impacts par rapport à différentes variables. Ces variables sont la main-d'œuvre, les salaires, la valeur ajoutée et les revenus gouvernementaux. De plus, les impacts sur chacune de ces variables sont présentés selon les effets directs et indirects.

Avant de présenter les résultats des différentes simulations, il est utile de préciser le contenu de chacun des concepts utilisés par le modèle.

Les notions d'effets directs et indirects

Les effets directs sont habituellement associés aux effets immédiats engendrés par la dépense analysée. Si on considère les activités des agences de voyages réceptives et forfaitistes, l'effet direct se rapporte aux salaires payés au personnel des agences et aux employés des entreprises directement sollicitées par les dépenses des visiteurs (restaurants, hôtels, etc.), aux marges de profits, etc. Les effets indirects comptabilisent les impacts associés à la fourniture des biens et services aux agences et aux autres entreprises directement sollicitées par les dépenses initiales. Ces effets s'expliquent par le fait que les industries qui sont sollicitées par la dépense initiale doivent s'approvisionner en biens et services auprès de divers fournisseurs.

La variable main-d'œuvre

Le résultat le plus souvent véhiculé d'une étude d'impact économique concerne très certainement la variable associée à la main-d'œuvre. Précisons toutefois que les résultats relatifs au facteur travail réfèrent aux «inputs» requis de main-d'œuvre et non pas au nombre d'emplois. Ainsi, une «personne-année» est la mesure d'«input» de main-d'œuvre égale au nombre d'heures normalement travaillées pendant un an par les travailleurs du secteur concerné. Par exemple, le travail fourni pendant un an par 100 travailleurs qui auraient travaillé les heures normales plus 10% en temps supplémentaire, représentera 110 «personnes-année» sans qu'une seule personne de plus ne soit employée. Ainsi, il faut éviter de parler exclusivement d'emplois créés. On doit plutôt parler d'emplois soutenus (c'est-à-dire créés ou maintenus).

Les salaires

Les salaires correspondent à la rémunération brute de la main-d'œuvre. Ces estimations sont établies avant toutes déductions telles l'impôt, l'assurance-chômage, etc.

La valeur ajoutée

La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur de la production intérieure de l'économie québécoise. Dans le modèle intersectoriel du Québec, elle est obtenue par la somme des rémunérations des facteurs de production, soit les salaires et les autres revenus bruts avant impôts.

Revenus des gouvernements

Les revenus des gouvernements comprennent les items suivants :

L'impôt sur les salaires : L'impôt sur les salaires est calculé en utilisant les tables d'impôt québécoise et fédérale, tout en suivant le cheminement des deux déclarations de revenus applicables au Québec. Ainsi, le revenu imposable (revenu d'emploi moins les déductions) sert à déterminer l'impôt à payer, duquel on soustrait les crédits d'impôt non remboursables et auquel on additionne les surtaxes afin d'obtenir le montant effectif d'impôt. Dans chacun des secteurs, il existe deux coefficients de fiscalité : un pour le Québec et un pour le fédéral.

Taxes de vente : Paiements versés aux administrations fédérale et québécoise à la suite d'achats en biens et services des secteurs. Les taxes sont composées de la taxe de vente québécoise (TVQ), de la taxe de vente fédérale (TPS). Les taxes de vente correspondent aux sommes versées par les secteurs, moins les remboursements des gouvernements.

Taxes spécifiques : Les taxes particulières comprennent les taxes et droits d'accise fédéraux et les taxes spécifiques québécoises qui s'appliquent notamment aux carburants, aux boissons alcoolisées et aux produits du tabac.

La parafiscalité : La parafiscalité québécoise, présentée dans les résultats du modèle, comprend les cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), au Fonds des services de santé (FSS) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ). L'employeur est le seul à verser des cotisations à la CSST dont le taux, fixé annuellement par cet organisme, varie selon le secteur, car il est déterminé en fonction du risque d'accident dans le milieu de travail. Le Fonds des services de santé (FSS) est financé grâce au versement d'une prime par l'employeur, qui correspond à un pourcentage fixe de la masse salariale, et ce, indépendamment du secteur considéré. Depuis 1978, les montants versés par les employés au FSS sont intégrés aux montants versés par les employés en impôts sur les salaires. L'employeur et l'employé contribuent à parts égales au RRQ, et la contribution de l'employeur est déterminée par celle de l'employé. La parafiscalité fédérale comprend essentiellement les contributions de l'employeur et de l'employé au régime de l'assurance-emploi. L'employé verse un certain pourcentage de son salaire avant impôt jusqu'à un montant maximal. La contribution de l'employeur représente 1,4 fois le montant versé par l'employé.

2.2 LES AGENCES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

Comme nous l'avons mentionné précédemment, 23 agences ont complété le questionnaire distribué dans le cadre de l'enquête : 15 agences réceptives et 8 agences forfaitistes.

L'objectif de cette section est d'estimer les impacts économiques générés par les activités des agences de voyages réceptives et forfaitistes du Québec. Plusieurs sources d'impacts peuvent être identifiées : les dépenses de fonctionnement des agences, les dépenses associées aux forfaits vendus au Québec et les dépenses des touristes qui ne sont pas compris directement dans les forfaits.

Les dépenses de fonctionnement et les dépenses associées aux forfaits proviennent directement des résultats de l'enquête.

Les dépenses des touristes qui ne sont comprises dans les forfaits sont basées sur les données de Statistiques Canada et du ministère du Tourisme du Québec (Répartition des dépenses des touristes au Québec par catégorie de dépenses, 2007). Seulement un poste de dépenses a été retenu. Il s'agit des dépenses concernant les souvenirs et le magasinage. Les dépenses en hébergement, transport et restauration n'ont pas été considérées compte tenu qu'elles se retrouvent déjà dans les données de l'enquête (forfaits).

Le tableau suivant présente les différentes dépenses injectées **dans l'économie du Québec** à cause de la présence des 23 agences ayant répondu au questionnaire. Ces dépenses¹ concernent les dépenses de fonctionnement des agences, les dépenses associées aux forfaits vendus et les dépenses des touristes qui ne sont pas compris directement dans les forfaits.

¹ Seules les dépenses rattachées aux voyages effectués au Québec sont ici considérées. Ainsi les voyages vendus en Ontario ou dans l'Ouest Canadien par un réceptif québécois ne sont pas pris en compte.

TABEAU 1
Dépenses générées par la présence des agences participantes

Description	Montants
Dépenses des agences	
Masse salariale	13 408 000 \$
Dépenses d'administration et de fonctionnement	1 887 000 \$
Marge bénéficiaire	3 768 200 \$
Dépenses associées aux forfaits	
Hébergement	35 544 800 \$
Restauration	4 259 400 \$
Activités	6 820 000 \$
Guides	1 226 400 \$
Transport en avion ⁽¹⁾	605 300 \$
Transport en autocar	8 015 500 \$
Dépenses hors forfaits	
Souvenirs, magasinage	14 676 600 \$
Total	90 211 200 \$

⁽¹⁾ Seules les dépenses de transport aérien intra-Québec sont ici considérées ; ne sont pas donc pas considérées les dépenses liées aux vols internationaux

Les impacts économiques

Les dépenses totales générées par l'activité de ces 23 agences de voyages réceptives et forfaitistes du Québec sont estimées en 2008 à 90,2 millions de dollars. Cette dépense constitue le choc initial sur l'économie. C'est sur ce montant que sont estimées les différents impacts économiques générés par le fonctionnement des agences.

TABEAU 2
Impact économique associé à l'exploitation des 23 agences de voyages
réceptives et forfaitistes du Québec (agences participantes)

Variables	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (personne-année)	843	285	1 128
Salaires	22 830 000 \$	8 808 000 \$	31 638 000 \$
Valeur ajoutée	33 902 000\$	17 709 000 \$	51 611 000 \$
Revenus du gouvernement du Québec	6 041 000 \$	1 163 000 \$	7 204 000 \$
Parafiscalité québécoise	3 377 000 \$	1 345 000 \$	4 722 000 \$
Revenus totaux gouvernement du Québec	9 418 000 \$	2 508 000 \$	11 926 000 \$
Revenus du gouvernement du Canada	2 856 000 \$	514 000 \$	3 370 000 \$
Parafiscalité fédérale	754 000 \$	267 000 \$	1 021 000 \$
Revenus totaux gouvernement Fédéral	3 610 000 \$	781 000 \$	4 391 000 \$

Source : Institut de la Statistique du Québec, 2009.

D'après les résultats du modèle, les effectifs de main-d'œuvre requis par les différentes dépenses sont évalués au niveau direct à 843 personnes-année, et au niveau indirect à 285 personnes-année pour un total de 1 128 personnes-année. Notons que selon les résultats obtenus lors de l'enquête, les 23 agences qui ont participé à celle-ci supportent l'équivalent de 339 personnes-année.

La masse salariale totale impliquée s'élève à plus de 31 millions de dollars, dont 22,8 millions de dollars au niveau direct et 8,8 millions de dollars au niveau des effets indirects. La valeur ajoutée totale atteindrait près de 51,6 millions de dollars.

Les recettes fiscales générées par les gouvernements du Québec et du Canada sont évaluées au total à respectivement 11,9 millions de dollars et 4,4 millions de dollars.

2.3 L'IMPACT POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR

La section précédente visait à mesurer l'ampleur des impacts économiques associés strictement au fonctionnement des 23 agences ayant participé à l'enquête. En supposant que les répondants constituent des entreprises représentatives de l'ensemble des intervenants du milieu, il est possible d'estimer les impacts économiques pour l'ensemble de ce secteur d'activité. Pour ce faire, il s'agit de comparer le chiffre d'affaires des 23 agences participantes au chiffre d'affaires global de l'ensemble du secteur et d'extrapoler les résultats du modèle intersectoriel du Québec. La structure du modèle étant linéaire, un tel exercice d'extrapolation est, méthodologiquement, tout à fait acceptable.

Le chiffre d'affaires des 23 entreprises ayant répondu au questionnaire est de 297,2 millions de dollars. Or, selon l'Office de la protection du Consommateur, le chiffre d'affaires des 72 entreprises dans ce secteur d'activité au Québec (17 réceptifs et 55 forfaitistes) est de l'ordre de 859 millions de dollars. Il s'agit donc d'un montant 2,89 fois plus élevé que celui déclaré par les agences participantes. On peut donc, à partir de ce ratio, estimer les dépenses générées par l'exploitation de l'ensemble des agences au Québec. Les résultats obtenus sont présentés au tableau suivant :

TABLEAU 3
Dépenses générées par l'ensemble des réceptifs et des forfaitistes au Québec

Description	Montants
Dépenses des agences	
Masse salariale	38 749 000 \$
Dépenses d'administration et de fonctionnement	5 453 000 \$
Marge bénéficiaire	10 890 000 \$
Dépenses associées aux forfaits	
Hébergement	102 724 000 \$
Restauration	12 310 000 \$
Activités	19 710 000 \$
Guides	3 544 000 \$
Transport en avion	1 749 000 \$
Transport en autocar	23 165 000 \$
Dépenses hors forfaits	
Souvenirs, magasinage	42 415 000 \$
Total	260 709 000 \$

En appliquant cette méthode d'extrapolation, on estime que les dépenses injectées dans l'économie québécoise annuellement à cause de la présence des réceptifs et des forfaitistes sont de l'ordre de 261 millions de dollars. En simulant ces dépenses à partir du modèle intersectoriel du Québec, on obtient les impacts suivants :

TABLEAU 4
Impact économique associé à l'exploitation des agences réceptives et forfaitistes du Québec

Variables	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Main-d'œuvre (personne-année)	2 436	824	3 260
Salaires	65 979 000 \$	25 455 000 \$	91 434 000 \$
Valeur ajoutée	97 977 000 \$	51 179 000 \$	149 156 000 \$
Revenus du gouvernement du Québec	17 458 000 \$	3 361 000 \$	20 819 000 \$
Parafiscalité québécoise	9 760 000 \$	3 887 000 \$	13 647 000 \$
Revenus totaux gouvernement du Québec	27 218 000 \$	7 248 000 \$	34 466 000 \$
Revenus du gouvernement du Canada	8 254 000 \$	1 485 000 \$	9 739 000 \$
Parafiscalité fédérale	2 179 000 \$	772 000 \$	2 951 000 \$
Revenus totaux gouvernement Fédéral	10 433 000 \$	2 257 000 \$	12 690 000 \$

Source : Institut de la Statistique du Québec, 2009.

Selon les résultats du modèle, les effectifs de main-d'œuvre requis par le choc initial dans l'économie sont évalués au niveau direct à 2 436 personnes-année, et au niveau indirect à 824 personnes-année pour un total de 3 260 personnes-année.

La masse salariale totale impliquée s'élève à plus de 91 millions de dollars, dont 66 millions de dollars au niveau direct et 25,4 millions de dollars au niveau des effets indirects. La valeur ajoutée totale atteindrait près de 149,2 millions de dollars.

Les recettes fiscales générées par les gouvernements du Québec et du Canada sont évaluées au total à respectivement 34,5 millions de dollars et 12,7 millions de dollars.

3. CONCLUSION

L'objectif de ce mandat était d'évaluer l'ampleur des impacts économiques associés à l'activité des agences de voyages réceptives et forfaitistes du Québec.

Pour ce faire, une enquête auprès de ces agences a été réalisée. Au total, 23 agences ont répondu au questionnaire qui portait sur les variables stratégiques du fonctionnement des entreprises : nombre d'employés, chiffre d'affaires, etc.

Les principaux constats qu'on peut formuler sur ces 23 entreprises participantes sont les suivants :

- L'équivalent de 339 emplois à temps plein a été dénombré dans ces entreprises;
- Une masse salariale de 13,4 millions de dollars est attribuée à ces employés;
- Le chiffre d'affaires de ces entreprises était de 297,2 millions de dollars en 2008.

Le questionnaire permettait également de répartir les frais des différents forfaits vendus au Québec selon les principaux postes de dépenses. En ajoutant à ces frais la masse salariale et les dépenses effectuées par la clientèle lors de leur séjour qui ne sont pas comprises dans les forfaits (souvenirs, magasinage), on obtient l'ensemble des dépenses injectées dans l'économie québécoise à cause de la présence de ces agences.

Ces dépenses ont été simulées à partir du modèle intersectoriel du Québec afin d'estimer l'ampleur des impacts économiques. Les résultats obtenus indiquent que ces dépenses génèrent annuellement :

- Des effectifs de main-d'œuvre de plus de 1 100 personnes-année;
- Une masse salariale de 31,6 millions de dollars;
- Une valeur ajoutée de 51,6 millions de dollars;
- Et des revenus gouvernementaux de l'ordre de 16,3 millions de dollars.

Si on suppose que les entreprises ayant participé à l'enquête sont représentatives de celles de l'industrie, on peut extrapoler ces résultats à l'ensemble de ce secteur d'activité. Selon le calcul effectué basé sur la base de la comparaison des chiffres d'affaires respectifs (celui des 23 entreprises et celui de l'ensemble de l'industrie), on peut estimer que les dépenses et les impacts générés par l'ensemble de l'industrie sont environ 3 fois plus élevés que ceux associés aux 23 entreprises qui ont participé à l'enquête.

Ainsi, les résultats obtenus indiquent que ces dépenses génèreraient annuellement :

- Des effectifs de main-d'œuvre de plus de 3 200 personnes-année;
- Une masse salariale de 91,4 millions de dollars;
- Une valeur ajoutée de 149,2 millions de dollars;
- Et des revenus gouvernementaux de l'ordre de 47,2 millions de dollars.

Il est important de noter que les dépenses aériennes internationales des visiteurs, c'est-à-dire celles occasionnées par leur déplacement vers le Québec, ne sont pas comptabilisées dans ces dépenses, compte tenu du fait qu'une très grande partie n'est pas injectée dans l'économie québécoise. Notons tout de même que ces dépenses ont un effet non négligeable sur l'économie québécoise même s'il est difficile de le quantifier dans le cadre de cette étude. Ne pensons, à titre d'exemple, qu'à leurs effets sur l'activité aéroportuaire.